DEPARTEMENT
DU
BAS-RHIN

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 1er juillet 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Henri DREYFUS

Absent(s) : Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2013/487 - Fonctionnement des collèges publics - *3126*
Dotations de fonctionnement complémentaires 2013

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 51 052 €, dont :

- 3 000 € au collège "Albert Camus" à SOUFFLENHEIM au titre de la régularisation de la dotation de viabilisation 2013

- 7 000 € au collège "Vauban" à STRASBOURG au titre de la dotation complémentaire de viabilisation 2012

- 1 585 € au collège "Pasteur" à STRASBOURG pour couvrir les frais de location d'un standard téléphonique

- 1 442 € au collège "Lamartine" à BISCHHEIM pour couvrir les arriérés de charges 2012 dues par un agent ATC logé par convention d'occupation précaire

- 3 000 € au collège "Sébastien Brant" à ESCHAU pour couvrir les frais de réparation du véhicule de service

- 6 000 € au collège "Rembrandt Bugatti" à MOLSHEIM pour l'équipement en matériel de reprographie

- 29 025 € pour l'acquisition de matériels spécifiques en faveur des collèges suivants :
. CHATENOIS : 900 € (une tondeuse à gazon et une débroussailleuse)
. DRUSENHEIM : 800 € (petits équipements pour la demi-pension)
. ECKBOLSHEIM : 1 500 € (une tondeuse à gazon autotractée)
. ESCHAU : 1 000 € (matériel pour l'enseignement de l'EPS et de l'informatique)
. HEILIGENSTEIN : 4 753 € (des escabeaux et des plateformes de travail sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)

. MARLENHEIM : 134 € (deux coussins anti-escarres pour un élève handicapé)
. MERTZWILLER : 5 000 € (une tondeuse à gazon autoportée équipée d'une lame à neige)
. SELTZ : 5 000 € (une tondeuse à gazon autoportée équipée d'une lame à neige)
. STRASBOURG "Sophie Germain" : 7 357 € (dont 4 845 € pour deux auto-laveuses et 2 512 € pour six chariots de ménage)
. VENDENHEIM : 2 581 € (matériel pour la demi-pension).

Ces subventions seront versées aux bénéficiaires dès cette délibération rendue exécutoire.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée

Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130701-78863-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 09/07/13